

# EN ATTENDANT L'ECHO

## Un bulletin qui continue, un bulletin demandé par les Sauvignois



Sauvignaises, Sauvignois engagés dans votre commune, bonjour !

Suite à mon tout premier bulletin “ En attendant l'écho – N°1”, j'ai reçu de très nombreux retours positifs qui m'ont fait chaud au cœur, comme à l'équipe Ensemble Sauvignois. **Vous avez été nombreux à vouloir nous aider dans notre action : Merci !** Ainsi, nous continuerons d'agir, avec vous, avec vos retours.

Cependant, je tiens tout de même à préciser que je n'ai **jamais** voulu vous mettre, vous, les Sauvignois, au cœur **d'une quelconque polémique**. Je présente donc mes excuses pour la réponse que le Maire nous a tous fait subir. L'objectif d'Ensemble Sauvignois est, et demeure, de proposer une municipalité proche de ses administrés, de vous tenir informer. Ce que nous faisons par nos différentes actions :

- **les véritables comptes rendus des Conseils Municipaux** sur notre site Internet : [www.ensemblesauvignois.webnode.fr](http://www.ensemblesauvignois.webnode.fr).
- les réseaux sociaux :
  - [www.facebook.com/ensemblesauvignois](https://www.facebook.com/ensemblesauvignois)
  - **et surtout de notre chaîne Youtube** (tapez « Ensemble Sauvignois » dans la barre de recherche, ou scannez le QR code au verso de cette page).
- **ce bulletin**, où nous vous exposons quelques informations concernant votre commune.
- **des RDV « échanges » : notamment ce 20 mai 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de la commune.**

**Bonne lecture, et, assurément, à très bientôt. David BOUCHER.**

## Une gestion humaine toujours chaotique

La gestion Ressources Humaine d'une commune est essentielle pour garantir un service public local de qualité et en proximité des administrés. Il existe de nombreux outils permettant de garantir cette qualité : **la fiche de poste, l'entretien professionnel, le plan de formation, le règlement intérieur, ou encore l'organigramme de la commune**. Bien entendu, comme vous l'aurez compris, **les manquements sont nombreux au sein de notre commune** : *entretiens professionnels non régulièrement effectués, fiches de postes inexistantes ou imprécises, compte rendus de commissions non publiés et succincts, plan de formation et organigramme non soumis au conseil municipal...* Doit-on (re)parler du règlement intérieur du Conseil municipal, dont la quasi-totalité des innombrables et indispensables amendements a été intégrée par moi (David Boucher), avec pour remarque du Maire : “il a du temps à perdre” ?! Ce même Maire qui ne cesse de dire qu'il « n'est pas responsable de ce qu'il signe » et qu'il n'a « pas le temps de tout lire » !

**La municipalité ne peut plus cacher les nombreux conflits entre agents, entre les agents et élus, ou encore entre les élus de la même liste.** Ainsi, cette relation délétère entre élus amène à un Conseil municipal raillé par l'exécutif lui-même : le maire et sa première adjointe. Pour exemple, il est imposé aux élus de venir physiquement en mairie pour travailler comme tout agent communal, et pour consulter les documents nécessaires au conseil alors que les convocations sont dématérialisées ! **Jusqu'aux multiples interventions de ma part et de certains élus, et surtout de la sollicitation du juge administratif, tous les envois par mail étaient systématiquement incomplets, voire inexistant.**

Ce fonctionnement oblige tous les élus actifs à poser des congés pour pouvoir assister aux différentes réunions, dont les convocations arrivent seulement quelques jours avant, car **rien n'est anticipé ou communiqué.** **Pour rappel, un Maire n'a un rôle de direction qu'AUPRÈS de ses agents municipaux,** et non envers les élus, qui ne sont pas ses subordonnés, et encore moins ceux de la première adjointe. Mais qu'ont donc à cacher ces élus retraités pour vouloir autant écarter les élus actifs ? Le plus grand regret du maire restant : **« je ne voulais QUE des retraités pour gérer la commune » !**

Ainsi, la municipalité est dans une telle perdition qu'un agent est en maladie médicalement attestée et liée au travail, et, une autre, outrepassa son devoir de réserve en se permettant de réprimander les administrés, d'appeler des élus pour les blâmer, d'exiger qu'ils viennent en mairie pour qu'ils fassent son travail ! Malgré les rappels à l'ordre de certains des élus, l'information remontée auprès du maire et des adjoints, **RIEN N'A ETE FAIT. Mieux, au dernier conseil, le maire a exigé que les échanges des élus se réalisent en discrétion des agents.** Concernant ces dérives, n'hésitez pas à nous en faire part, je le soumettrai au Conseil municipal : notre adresse courrielle est en signature.

## Un rendez-vous entre nous

2 Vous avez été nombreux à me demander une action entre nous tous. Parole tenue, je serai sincèrement ravi de vous rencontrer, et d'échanger ce :

# Vendredi 20 mai à 18h30

## Salle des fêtes de la commune de Sauvigny-les-Bois



Venez visionner **nos vidéos ! N'hésitez pas à vous abonner, à partager, et à nous donner votre avis !**

N'hésitez pas à venir lire nos **véritables comptes rendus municipaux** sur notre site internet  
[www.ensemblesauvignois.webnode.fr](http://www.ensemblesauvignois.webnode.fr)

